

Conseil Municipal du 07/09/2017

Présents : M. Jacques COLDEFY, Maire.
Mme Jeanine LAFON / Mme Marie-Jo FOUILHAC-GARY / M. Philippe FRANCOUAL / M. Jean Paul MEJECAZE / M. Jean – Luc MOLLES / Mme Lydie NOUYRIT / Mme Isabelle PAULY / M. Nicolas REVEILLAC / Mme Marie – Agnès THOMAS / M. Martial SERRAU.

Excusés : M. Sébastien GALLINEAU , ayant donné pouvoir à M. Jean Luc MOLLES
M. Jérémy SICRE , ayant donné pouvoir à Mme Jeanine LAFON

Secrétaire de séance : M. Martial SERRAU

Secrétaire adjointe : Mme Véronique LAPACHERIE

Le quorum est atteint : le maire et 10 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.

Après approbation du procès verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

1. Ecole :

- Suite à une fin de contrat en septembre 2017 : recrutement d'une nouvelle personne pour le poste d'ATSEM.
- Travaux : les classes des CM1 et CM2 ont été repeintes pour la rentrée. Tous les ordinateurs des classes sont désormais raccordés en réseau.
- Transport scolaire : à partir de la rentrée 2017 / 2018 la compétence transports scolaire est transférée du département à la Région. Cela engendre la suppression des accompagnateurs dans les bus scolaires. Le Conseil Municipal propose de prendre contact avec M. Vincent Labarthe, M. Philippe Polonski et avec les maires des communes concernées pour trouver une solution.
- Effectifs de la rentrée 2017 / 2018 : 104 élèves + 4 TPS

2. Terrain du Mas de Charles :

Visite du terrain du Mas de Charles par le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy pour Ecobarri.

Le Parc sera maître d'ouvrage pour l'étude, à ce jour il a été décidé de consulter les banques afin d'étudier la faisabilité du projet. Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy a attribué une enveloppe de 7 500 euros pour son rôle de maître d'ouvrage.

3. Cœur de village :

Le bureau d'étude en charge de l'aménagement du cœur du village a consulté les habitants du foirail.

4. Maison Courdès :

Lecture de la lettre de M. Jérémie SYCRE par Mme Jeanine LAFON. Il donne un avis défavorable au projet. Cependant le conseil municipal est majoritairement favorable à la restauration. La commission travaux se réunira pour l'étude du projet.

5. Adressage :

Le sujet est reporté à la prochaine réunion du conseil municipal.

6. Informations diverses :

- La cloche du village est restaurée, son retour dans l'église St Rémi est prévu le 15 octobre 2017.
- Le docteur BOUIN prendra ses fonctions à Livernon au 1^{er} octobre 2017. La recherche d'un nouveau médecin a coûté à la commune 8 000 €.
- Les travaux pour la création d'une station-service vont commencer dans les prochains mois.
- Démission de Mme Odile SINGLARD, Adjointe Administratif.
- Le Conseil Municipal a signé une convention avec le centre de gestion afin d'avoir rapidement une secrétaire en intérim le temps d'organiser le recrutement d'un nouvel agent.
- Goûter des aînés : les organisateurs cherchent une animation
- Le comité de jumelage organise le samedi 23 septembre 2017 un repas « far levé » à la salle des fêtes de Livernon. Visite des Avesnois du 6 au 10 octobre 2017.

M. le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : le 2 octobre 2017 à 20h30.

La séance est levée à 23h40.